

## **Aménagements de l'avenue des anciens combattants à Châteauneuf-les-Martigues**

L'avenue des anciens combattants à Châteauneuf-les-Martigues a subi une véritable métamorphose souhaitée par la commune. Initialement départementale (RD 9d), cette voie est, depuis les aménagements, classée dans la voirie communautaire. L'avenue des anciens combattants, dotée d'une très large chaussée, permettait des vitesses de circulation trop élevées bien qu'elle soit située dans un environnement périurbain.

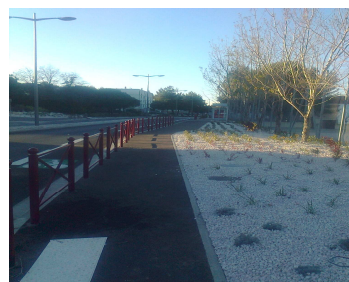
Les aménagements, réalisés sous maîtrise d'ouvrage Marseille Provence Métropole, lui ont donné un caractère urbain affirmé, permettant de marquer l'entrée de la ville, ce qui incite visuellement et physiquement les conducteurs de véhicules à réduire leur vitesse. Par ailleurs, la circulation des piétons et des cyclistes a été sécurisée, notamment avec la création de bandes cyclables.

Les travaux d'un montant de plus de 3 millions d'euros ont été financés par le Conseil général des Bouches-du-Rhône dans le cadre du plan quinquennal d'investissement, par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et par la commune de Châteauneuf-les-Martigues.

**Avant**



**Après**



### **Service Presse MPM**

Tél : 04 88 77 62 54 / 51 - Portable Patricia Litou : 06 32 87 51 18  
[contact.presse@marseille-provence.fr](mailto:contact.presse@marseille-provence.fr)  
[www.marseille-provence.fr](http://www.marseille-provence.fr)

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'OPERATION

Le tronçon concerné se situe entre la Route de la Côte Bleue et le Chemin de la Bastide Neuve :

- Longueur : 1 050 mètres
- Chaussées : 2 x 3 mètres de large
- Terre-plein central de 1,80 mètre planté et supportant les candélabres de l'éclairage public entièrement repris à cette occasion
- Pistes cyclables de 1,50 mètre de large
- Trottoirs : partie piétonne de 1,50 mètre de large, prolongé par une partie végétalisée de 1 mètre de large
- Création de 3 giratoires : ilots centraux de 9,50 mètres de rayon et chaussées annulaires de 7 mètres de large
- Réalisation de deux arrêts de bus à proximité de la résidence les Fourques.
- Création de 28 places de stationnement côté Nord de l'avenue, et réhabilitation du parking des Amandeirets.

## RESEAUX

- Enfouissement du réseau EDF entre le parking des Amandeirets et le chemin des Amandeirets.
- Enfouissement du réseau Télécom entre la rue de la Salamandre et l'extrémité Est de la voie
- Extension du réseau pluvial entre le parking des Amandeirets et l'extrémité Est de la voie, permettant ainsi la suppression des fossés et zones de rétention
- Plantation de nouveaux espaces verts sur les terre-pleins et les délaissés de part et d'autre de la voie et installation d'un réseau d'arrosage

## LE FINANCEMENT DE L'OPERATION

Le montant de l'opération sous maîtrise d'ouvrage de MPM s'élève à **3,085 M€ TTC**. L'opération a été conduite par les services de MPM en coordination avec les services de la Ville de Châteauneuf-les-Martigues.

Son financement a été assuré par :

Conseil général des Bouches-du-Rhône ----- 1,688 M€ (plan quinquennal d'investissement)  
Marseille Provence Métropole ----- 0,943 M€  
Commune de Châteauneuf-les-Martigues----- 0,454 M€

## ENTREPRISES

La conduite de l'opération a été assurée par les services de Marseille Provence Métropole en coordination avec les services de la Ville de Châteauneuf-les-Martigues.

- **Maîtrise d'œuvre** : Bureau d'études CERMI
- **Travaux d'aménagement** : Groupement d'entreprises EUROVIA MEDITERRANEE / BIGGI
- **Enfouissement des réseaux** : Entreprise SYNERGIETECH.

### Service Presse MPM

Tél : 04 88 77 62 54 / 51 - Portable Patricia Litou : 06 32 87 51 18  
contact.presse@marseille-provence.fr  
www.marseille-provence.fr